Protection Sociale Complémentaire

Sélection du prestataire aux MEF
(ministères économiques et financiers)
Décision du 22/05/2025

Politiques ministérielles : mutuelle | ***Communiqué***

Pression vers la Santé Capitaliste :

… Bercy « vert » ?!

Pour régler l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 ?!

Attribution du marché de la mutuelle obligatoire : *Une décision coup de tonnerre sous Jupiter !*

Comme prévu, un prestataire vient d'être retenu en ce mois de mai 2025[1] au sein des ministères économiques et financiers (MEF) dans le cadre de la protection sociale complémentaire (PSC) pour la couverture santé (mutuelle) et prévoyance. Le prestataire retenu est, lui, *a priori* moins prévu !

Prévoyance : GMF…
Certes, pour la couverture prévoyance, l'opérateur retenu est éprouvé et connu du grand public : la *Garantie mutuelle des fonctionnaires* (GMF).

…Santé : ~~MGEFI~~ ALAN !
Néanmoins, pour la sphère santé, il en est tout autrement : l'opérateur mutualiste historique, la *Mutuelle générale de l'Economie, des Finances et de l'Industrie* (MGEFI) est écarté ! Ceci au profit de la société ALAN !

Un arbitrage inepte : *la Finance contre le sérieux budgétaire !*

Le choix du prestataire ne tient pas compte de la sécurité financière.

La **MGEFI**, arrimée au groupe Matmut, est un opérateur sérieux.

- Son résultat net, avant et après impôt est excédentaire *(cf annexe 1, p2)*.
- Un peu plus de 200 personnes salariées travaillent à la MGEFI, dont 30 mis à disposition (MAD) en provenance des MEF.
  C'est le gage d'une attention aux besoins des personnels. *Que va-t-il advenir de toutes ces personnes ?! Licenciement ?!*

La société **ALAN**, start-up soutenue par des acteurs de la Finance et notamment des fonds de pension spéculatifs *(cf annexe 2, p2)* :

- est déficitaire depuis plusieurs années …
- ne tient pas compte des spécificités locales (Alsace-Moselle, Polynésie…) générant des problèmes tels que :
  - absence de télétransmission (pourtant contractuelle),
  - absence de remboursement en 24h…
- a des fonds localisés en Lituanie (cf annexe 3, p3), ce qui peut générer des frais bancaires relatifs à des virements étrangers en cas de remboursement !
- Projette la délocalisation du traitement des données de ses personnes assurées notamment en Tunisie. Bonjour la sécurité des données personnelles !?!

Pas de fatalité : *contre mauvaise fortune… consœurs !*

Si la décision est entérinée, en tant que donneur d'ordre, le Ministère doit assumer un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) de haut niveau : aucun emploi ne doit être délaissé à la MGEFI !

Face à ce climat étouffant, SOLIDAIRES Douanes comprendrait les actions de souscription :

- dans le cadre de la dispense temporaire, de nouveaux contrats auprès de la MGEFI ou d'autres mutuelles à compter de ce jour et jusqu'au 31/12/2025 pour 1 an ;
- de contrats auprès des mutuelles des conjoints, qui ne soient pas aussi financiarisées.

En matière de santé, il existe une solution alternative pérenne : le 100% Sécurité sociale !

Paris, le lundi 26 mai 2025

1 Source : voir notre communiqué du 12/02/2025 *La PSC pour les nul(le)s… mais pas que !*

Annexe 1 : bilan financier des 2 principaux candidats à la PSC santé & comparatif avec la Sécurité sociale

Item	alan « Licorne » retenue		Mgéfi groupe matmut Mutuelle « historique »		Sécurité sociale	
					2023 & 2024	
	2023	2024	2023	2024	Branche maladie	Ensemble
Cotisations/ chiffre d'affaires	≈ 350 millions €	≈ 500 millions €	255 millions €	271 millions €	≈200 000 millions € (≈200 milliards €)	≈600 000 millions € (≈600 milliards €)
Résultat net	-59 millions € soit **16,9% de déficit !**	-34 millions € soit **6,8% de déficit !**	+2,8 millions € soit **1,1% de bénéfice !**	+4,4 millions € soit **1,6% de bénéfice !**	≈-11 000 millions € (≈11 milliards) soit **5,5% de déficit !**	≈-11 000 millions € (≈11 milliards) soit **1,8% de déficit !**

Commentaire :

*Selon l'article 10 de l'accord, **« Sélection des contrats collectifs en santé et en prévoyance », alinéa 2 « Critères de sélection liés aux candidats »,** les garanties professionnelles, **financières et prudentielles** présentées par les candidats figurent en premier point.*

Apparemment, la « haute » administration n'en a vraiment pas tenu compte. ALAN aurait dû être recalé d'entrée de jeu !

→ Question :

Ne serait-il pas plus simple d'avoir un seul organisme, intégré,

- *faisant des économies d'échelle grâce à l'absence de publicité,*
- *et effectuant, par sa puissance, un contrôle drastique des prix ?*

→ Réponse :

OUI ! Cela s'appelle le « 100% Sécu », c'est-à-dire la couverture intégrale des besoins par la Sécurité sociale.

C'est ce qui est prévu dans le programme Les Jours heureux, du Conseil national de la Résistance (CNR).

Annexe 2 : L'emploi vu par un administrateur d'ALAN de 2016 (démarrage) à 2021, désormais conseiller en chef d'ALAN (« senior advisor »)

Merci patron ?!

« Je suis fier d'être un patron industriel qui délocalise.
Assez de faux semblant :
la perte d'emploi,
la déstabilisation industrielle,
c'est normal, c'est l'évolution »

Guillaume Sarkozy, 28 novembre 2002,
rencontre avec l'association des journalistes de la presse économique et financière (AJEF)[2]

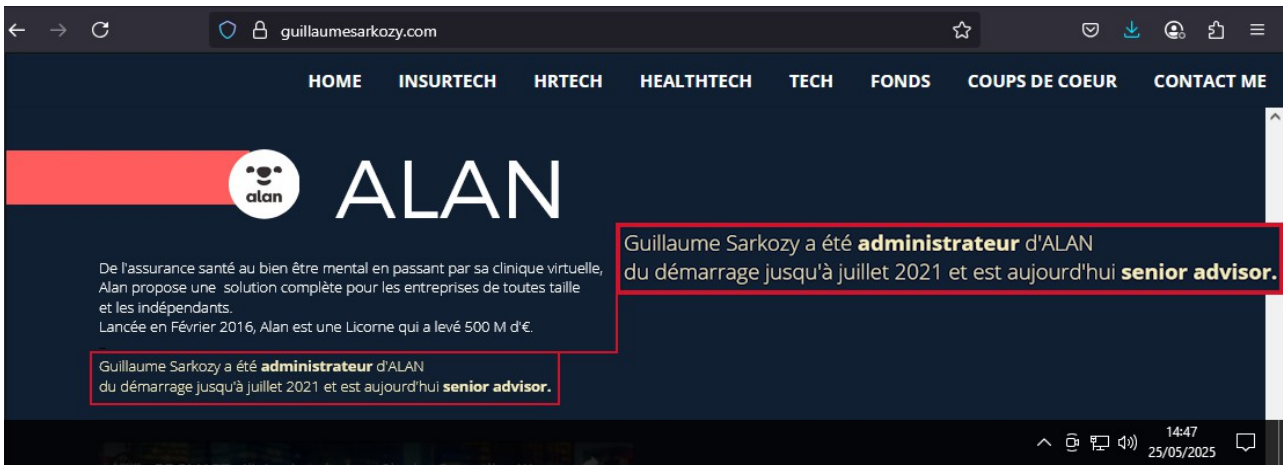

2 Source : https://www.lexpress.fr/economie/guillaume-sarkozy-vice-president-du-medef_1352796.html

Annexe 3 : ALAN, un prestataire domiciliant les fonds à l'étranger ?!

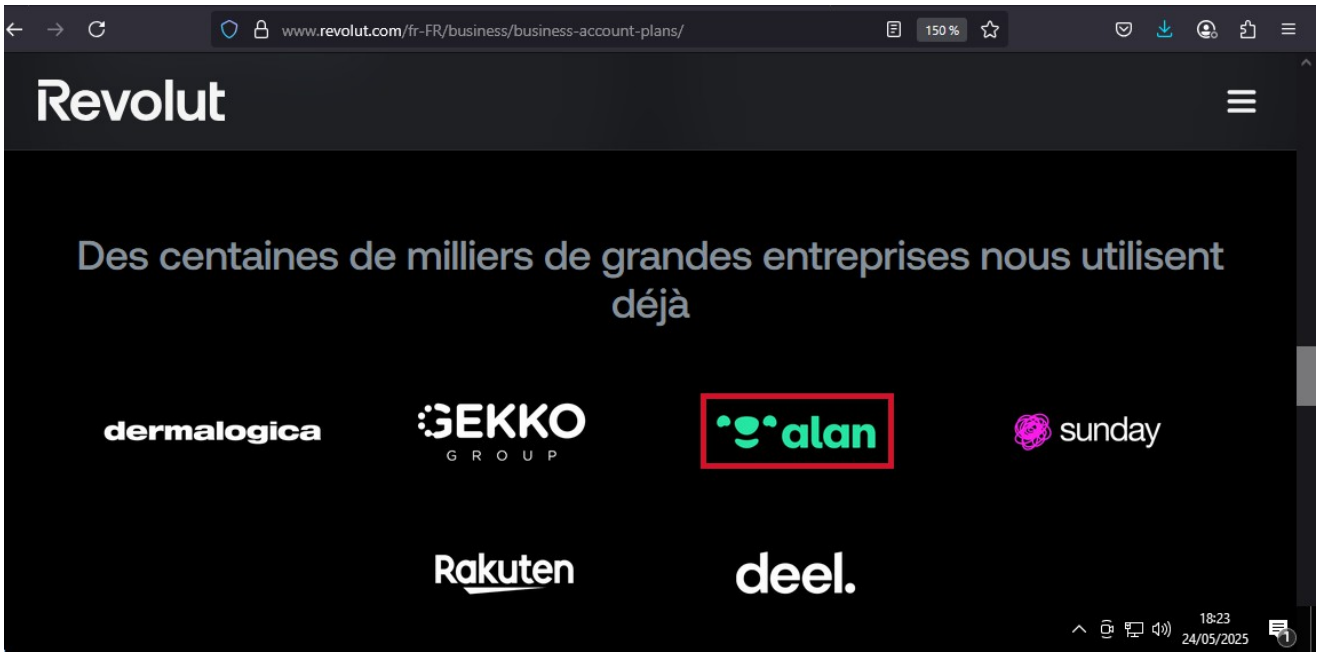

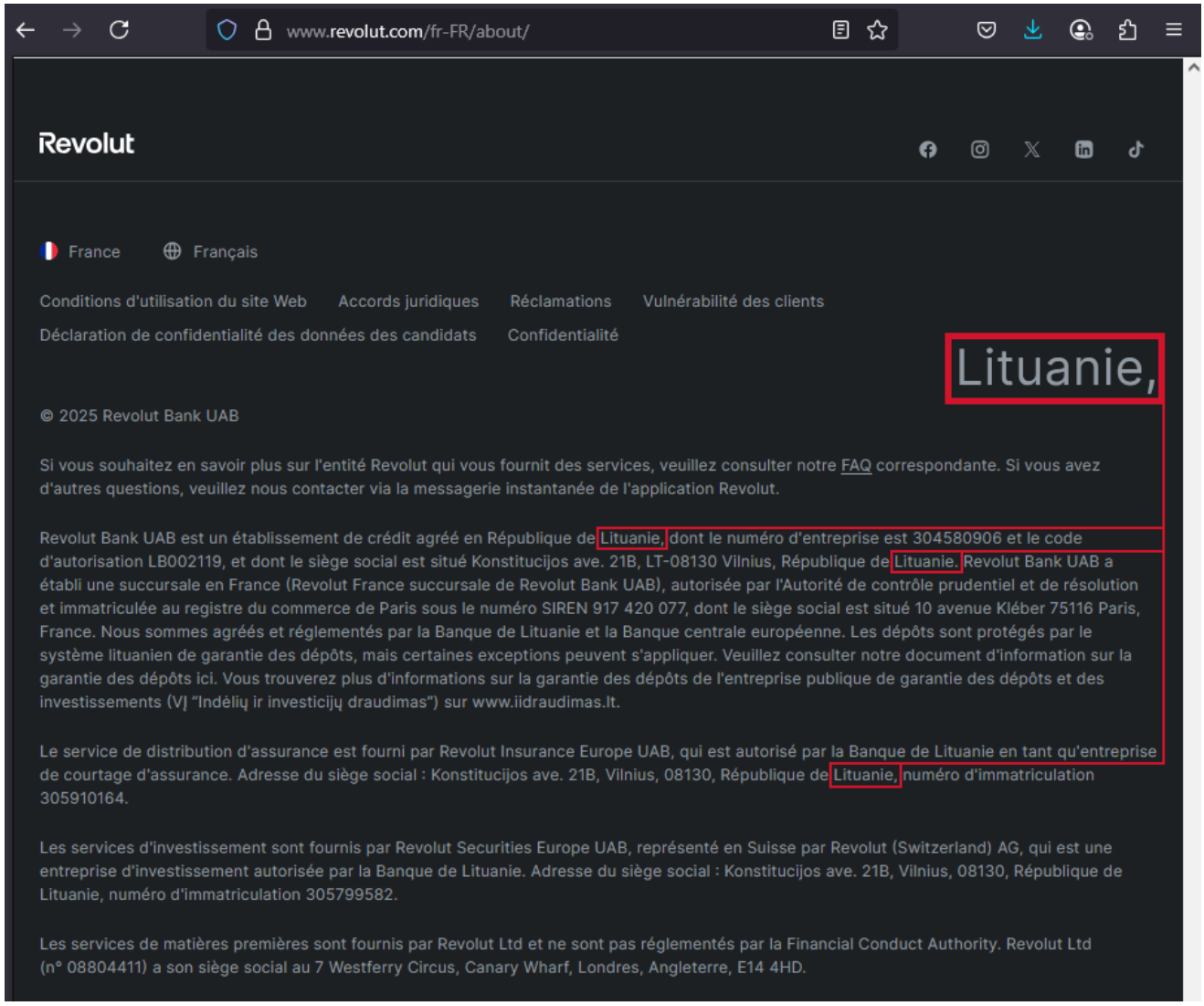

En cas de remboursements effectués par ALAN, les banques … peuvent ponctionner des frais relatifs à des *virements étrangers* !

Merci au Gouvernement au service de la ~~France~~ Finance !

Annexe 4 : Protection sociale complémentaire (PSC), qui a voté quoi ?

Jusqu'à peu, la protection sociale complémentaire (PSC) soulevait peu l'intérêt des personnels publics. Et pour cause ! *Quand on entend le mot « complémentaire », on se dit que l'on a droit à quelque chose en plus par rapport à l'existant, donc on est plutôt serein.*

Sauf qu'au niveau du Gouvernement, le concept de protection sociale complémentaire est pensé pour transformer la réalité.
Ceci, de la même manière, toutes proportions gardées, que le concept de « Plan de sauvegarde de l'emploi » (PSE), il s'agit de :

- *minorer les inconvénients*
- *et a contrario accentuer les avantages, réels ou supposés.*

En d'autres termes : vendre du rêve !

C'est pourquoi, *au-delà des garanties obtenues lors du « dialogue social » ministériel,* ***nous parlons ici plus volontiers de « mutuelle obligatoire ».*** *En effet, la question de l'adhésion obligatoire, à la mutuelle sélectionnée par l'employeur, est le nœud de la question de la PSC.*
D'autant plus, avec le choix d'un opérateur récent, inconnu du grand public mais issu du monde de la Finance !
Pour SOLIDAIRES Douanes, il est donc important de refaire le point.

La responsabilité est double : au sein des sphères politique et syndicale, des entités ont soutenu activement l'adhésion obligatoire.

- ***Au sein de la sphère politique, c'est Emmanuel Macron****, banquier d'affaires devenu président de la République qui a instillé cette réforme,* ***via sa ministre Amélie de Montchalin.***
  En effet, Mme de Montchalin est notamment la signataire de l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la Fonction publique[3], en sa qualité à l'époque de Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.
  Elle boucle ici la boucle en étant ministre chargée des Comptes publics au sein des MEF.

- ***Au sein de la sphère syndicale, plusieurs syndicats de salariés se sont distingués*** *à l'époque sur le caractère obligatoire.*

  Afin que tout le monde puisse avoir le détail sur la question, nous exposons ci-contre le détail des votes au sein du Conseil Commun de la Fonction publique (CCFP) du 18 janvier 2021.

CCFP spécial PSC du 18/01/2021 – votes

Texte	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Amendement FSU considérant que la **souscription** de l'**agent** ne peut être qu'un **acte volontaire** et ne peut par conséquent être obligatoire	- CGC - FA-FP - FSU	- **SOLIDAIRES** - CFTC - CGT - FO - UNSA - employeurs territoriaux	- CFDT - employeurs État - employeurs hospitaliers
Amendement CFDT rendant les **contrats signés** par les **centres de gestion** (CDG) **obligatoires** pour les collectivités *Nota bene : avis défavorable du gouvernement (pour ménager les libertés de fonctionnement locales)*	- CFDT - UNSA	- CFTC - employeurs territoriaux - employeurs hospitaliers	- **SOLIDAIRES** - CGC - CGT - FA-FP - FO - FSU - employeurs État
Vote final de l'ensemble du texte de l'ordonnance	- CFDT - CFTC - CGC - FA-FP - FO - employeurs hospitaliers - employeurs État - employeurs territoriaux	- **SOLIDAIRES** - CGT - UNSA - FSU	-

Lexique :

Sigle	Signification	Sigle	Signification
CCFP	Conseil commun de la Fonction publique	FSU	Fédération syndicale unitaire
CFDT	Confédération française démocratique du travail	MEF	Ministères économiques et financiers : ensemble actuellement désigné *ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique*
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens		
CGC	Confédération générale des cadres		
CGT	Confédération générale du travail	PSC	Protection sociale complémentaire
FA-FP	Fédération autonome de la Fonction publique	UNSA	Union nationale des syndicats autonomes

3 Source : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043149132/2022-07-05/